

Paroisse Saint-Etienne - Collecte Paroissiale

Mme, M. :
Prénom :
N° : Rue :
Code postal : Commune :
Tel. : Mail pour lettre infos :

Verse pour la collecte paroissiale la somme de :

Désire un reçu fiscal oui non

Attention le reçu fiscal concerne uniquement cette rubrique.

Chaque don versé à « Paroisse Saint-Etienne de Nérondes » par un particulier pour la participation aux charges paroissiales ouvre droit à une réduction d'impôt : **UNE OPPORTUNITE DE DEPENSER PLUS EN PAYANT MOINS.**

Jusqu'au 31 décembre 2022, pour soutenir certaines associations, la loi de finances rectificative maintient temporairement les déductions fiscales de 66 % à 75 % dans la limite de 562 €.

Les dons effectués entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022 seront déductibles des impôts sur le revenu de la façon suivante :

- Jusqu'à 562 € de l'ensemble de vos dons – la déduction fiscale est de 75 %.
- Au-delà de 562 € de dons – la déduction fiscale est de 66 %.

Concrètement : · Un don de 100 € permet une déduction fiscale de 75 € soit un coût réel de don de 25 €.
· Un don de 1 000 € permet une déduction fiscale de 711 € soit un coût réel de don de 289 €.

Pour un reçu fiscal de l'année 2022, envoyer votre participation avant le 31 décembre 2022.

Le cachet de la poste sur l'enveloppe faisant foi.



Vous pouvez également faire un don en ligne : via le QRCode Choisir Paroisse Saint-Etienne (Nérondes)

En plus de votre don à la collecte, pour être abonné(e) au journal Regards, il suffit d'ajouter 12€ à votre don et de l'indiquer dans l'espace Vous pouvez laisser un message.

ou via le site de la paroisse Saint-Etienne de Nérondes

S'abonne ou se réabonne au journal REGARDS :
(12€ pour un abonnement)

Pour les messes (18€)

tout au long de l'année, adressez-vous au presbytère de Nérondes 02 48 74 80 42 (sinon inscrire vos intentions ci-dessous)

Ou à votre correspondante habituelle : Solange Petit, 22 route de Germigny, Ourouër-les-Bourdelins, tél. 02 48 76 81 19.

Messes désirées pour l'année 2022-2023

INTENTIONS	DATES	LIEUX
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Verse pour les intentions de messe (18€/intention) :

TOTAL :

en espèces

en chèque à l'ordre de "Paroisse Saint-Etienne de Nérondes"

Merci de retourner ce bordereau avec votre règlement à : Paroisse Saint-Etienne, 9 place de l'église, 18350 Nérondes

Il est possible de faire un legs à votre paroisse

Ce legs se fait à l'Association diocésaine de Bourges en spécifiant « pour la paroisse Saint-Etienne de Nérondes »

RESPECT DE VOTRE VIE PRIVEE

Ces informations seront utilisées par le diocèse de Bourges dans le cadre de correspondances liées aux activités paroissiales et diocésaines, en particulier au service du Denier de l'Eglise et celui de la collecte paroissiale, de la catéchèse, des pèlerinages. Ces données seront exclusivement exploitées par le Diocèse de Bourges dans le cadre de ses activités, aucune information ne sera transmise à un tiers.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à la correspondance des paroisses et des services du diocèse de Bourges. Ces données sont conservées pendant une durée minimale de 10 ans et sont destinées aux services administratifs et pastoraux du diocèse de Bourges.

Conformément au Règlement Général pour la protection des données du 18 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Association Diocésaine de Bourges – 23 rue Nicolas Leblanc – 18000 BOURGES.